

ASSEMBLÉE NATIONALE
16 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° I-613

présenté par
M. de Courson

ARTICLE 5

Après l’alinéa 179, insérer l’alinéa suivant :

« c) Le dernier alinéa est complété par les mots : « du présent code. » »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.